



LES AIDES FINANCIERES GAZ

Remplacez votre chaudière¹ fioul ou gaz par une chaudière gaz à Très Haute Performance Energétique² et cumulez les aides auxquelles vous pouvez prétendre.

IZI confort vous conseille et vous accompagne tout au long de vos travaux. Pour plus d'informations, contactez votre agence IZI confort !

La Prime CEE

Cette prime est versée par EDF à la fin des travaux après acceptation de votre dossier.

Pour cela, déclarez vos travaux sur le site prime-energie-edf.fr avant la signature i la main du devis. Le jour de votre signature, n'oubliez pas de dater i la main votre devis !

CONDITION : logement de plus de 2 ans à la date de début des travaux.

Voir barème au dos

Le prêt chaudière Domofinance⁴

Prêt 0 % sur 12, 24 ou 36 mois.

Voir mentions au dos

Une TVA réduite à 5,5 %

Si votre logement est âgé de plus de 2 ans.

MaPrimeRenov'³

Prime de 1 200 € ou 800 € selon vos revenus, pour l'équipement et la pose d'une chaudière gaz à Très Haute Performance Energétique, versée par virement bancaire à la fin des travaux après acceptation de votre dossier.

Avant le démarrage des travaux, faites d'abord la demande de prime CEE, puis inscrivez-vous sur le site maprimerenov.gouv.fr pour déposer votre dossier.

CONDITION : habitation principale d'au moins 15 ans à la date de début des travaux

Voir barème au dos



1. Auŕe qu'à condensation.

2. Respecŕant les criŕeres de performance (ETAS \geq 92 % hors rŕgulation).

3. Le monŕant ŕoŕal de l'aide ne peuŕ excŕder sur une pŕriode de 5 ans : 20 000€ par logemenŕ. Sur le monŕant TTC de la dŕpense ŕligible plafonnŕ à 4 000 €, le monŕant cumulŕ des aides ne peuŕ dŕpasser 90 % (caŕ. Bleu), 75 % (caŕ. Jaune), 60 % (caŕ. Violetŕ), 40 % (caŕ. Rose) du coŕŕt ŕoŕal TTC des ŕravaux. Le resŕe à charge minimum pour leparŕiculier, esŕ de 10 % à 60 % selon les revenus, voir barŕme.

4. Pour bŕnŕficier d'un financemenŕ adaptŕŕ à voŕre siŕuaŕion, conŕacŕez voŕre agence.



Le prêt chaudière Domofinance

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Exemple hors assurance facultative pour un achat et un crédit accessoire à une vente de 3 800,00 € remboursable sur une durée de 36 mois au Taux Annuel Effectif Global fixe de 0 % (taux débiteur fixe de 0 %) vous remboursez 36 mensualités de 105,56 €. Coût total du crédit : 0 € (dont 0 € d'intérêts). Montant total dû : 3 800,00 €. Pas de frais de dossier. Le coût mensuel standard de l'assurance Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Maladie-Accident, souscrite auprès de Cardif AssuranceVie, Cardif Assurances Risques Divers et Quatrem est de 4,67 € et s'ajoute au montant de la mensualité de l'exemple ci-dessus. Le coût total de cette assurance facultative est de 168,12 € et le taux annuel effectif de l'assurance de 2,87 %. Offre valable pour un crédit accessoire à une vente d'un montant de 1 500 € à 75 000 €, d'une durée de 12 à 36 mois au Taux Annuel Effectif

Global fixe de 0 %. Le coût du crédit (Taux Annuel Effectif Global fixe : 4,95 %, taux débiteur fixe : 4,84%, intérêts : 270 € est pris en charge par Cham). Conditions en vigueur au 04/04/2022. Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par Domofinance. Domofinance SA au capital de 53 000 010 €, 450 275 490 RCS Paris, n° ORIAS 07 026 850, www.orias.fr, siège social au 1 Bd Haussmann 75009 Paris. Vous disposez d'un droit de rétractation. Publicité diffusée par Cham SASU, 444 768 550 RCS Evry, 11 rue du Saule Trapu CS 85605 – 91882 Massy Cedex, en qualité d'intermédiaire en opérations de banque immatriculé dans la catégorie mandataire non exclusif de Domofinance. Cet intermédiaire apporte son concours à la réalisation d'opérations de crédit sans agir en qualité de prêteur.

Les barèmes

Plafonds de ressources annuelles pour bénéficier des aides

En Île-de-France

Revenu fiscal de référence indiqué sur l'avis d'imposition

Nombre de personnes composant le ménage (foyer fiscal)	CEE Ménages Précaires	CEE Ménages Modestes	CEE Autres Ménages	
	Ménages aux revenus très modestes Jusqu'à	Ménages aux revenus modestes Jusqu'à	Ménages aux revenus intermédiaires Jusqu'à	Ménages aux revenus aisés Supérieurs à
1	21 123 €	25 714 €	38 184 €	> 38 184 €
2	31 003 €	37 739 €	56 130 €	> 56 130 €
3	37 232 €	45 326 €	67 585 €	> 67 585 €
4	43 736 €	52 925 €	79 041 €	> 79 041 €
5	49 736 €	60 546 €	90 496 €	> 90 496 €
Par pers. sup.	+ 6 253 €	+ 7 613 €	+ 11 455 €	+ 11 455 €
Toutes aides cumulées et tous travaux confondus	reste à charge minimum 10 %	reste à charge minimum 25 %	reste à charge minimum 40 %	reste à charge minimum 60 %

Autres régions

Revenu fiscal de référence indiqué sur l'avis d'imposition

Nombre de personnes composant le ménage (foyer fiscal)	CEE Ménages Précaires	CEE Ménages Modestes	CEE Autres Ménages	
	Ménages aux revenus très modestes Jusqu'à	Ménages aux revenus modestes Jusqu'à	Ménages aux revenus intermédiaires Jusqu'à	Ménages aux revenus aisés Supérieurs à
1	15 262 €	19 565 €	29 148 €	> 29 148 €
2	22 320 €	28 614 €	42 848 €	> 42 848 €
3	26 844 €	34 411 €	51 592 €	> 51 592 €
4	31 359 €	40 201 €	60 336 €	> 60 336 €
5	35 894 €	46 015 €	69 081 €	> 69 081 €
Par pers. sup.	+ 4 526 €	+ 5 797 €	+ 8 744 €	+ 8 744 €
Toutes aides cumulées et tous travaux confondus	reste à charge minimum 10 %	reste à charge minimum 25 %	reste à charge minimum 40 %	reste à charge minimum 60 %